

Milieux aquatiques



Le cours d'eau qui traverse la commune est le canal de la **Taillée** qui arrive sur l'ouvrage de Lavau-sur-Loire.

La commune est située sur **3 bassins**

- Bassin Versant du Brivet (80% de la commune)
- Bassin Versant Marais Nord Loire
- Bassin Versant CDI Chère Don Isac

Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet répond aux objectifs de la qualité des eaux, de mise en valeur, de protection et de préservation de milieux aquatiques sur le territoire.

Deux élus de La Chapelle-Launay sont représentants pour la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.



Un Contrat Territorial Eau a été signé en début de mandat entre l'Agence de l'eau et la Région pour lister les travaux à réaliser sur le territoire :

- Travaux sur les ruisseaux (renaturation, ralentir l'eau qui se déverse vers la Loire)
- Entretien des ouvrages (ex. écluse de Méan Penhoët - jonction entre le Brivet et la Loire)

Pour découvrir les réalisations et en savoir plus sur la thématique de l'environnement, vous pouvez vous rendre sur le site du CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement [Loire Océane](https://loireoceane.fr)